



RAPPORT déchets

20
21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

> Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Siège de la communauté de communes du Pays de Mormal

18 Rue Chevray - 59530 LE QUESNOY
Tél. : 03.27.09.04.60
Fax : 03.27.09.04.69
www.cc-paysdemormal.fr

Pôle technique et environnement CCPM

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke,
59 550 Landrecies.
Tél. : 03.27.77.52.35
Fax : 03.27.07.00.81



SOMMAIRE

RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

*Rapport établi
conformément à
la loi n°95-101 du
2 février 1995, dite
loi Barnier, et au
décret d'application
n°2000-404 du 11
mai 2000*

LA COLLECTIVITÉ P.4

Carte et fiche d'identité p.4

OPÉRATIONS DE COLLECTE P.5

Systeme et fréquence p.5
Collecte en porte à porte p.6
Le contrat avec Eco-Emballages p.7
La convention Citeo p.8

RAPPORT DU COLLECTEUR P.9

Synoptique des flux de déchets p.9
Données Avesnois Environnement/CCPM p.10
Tonnages collectés p.10

PRÉSENTATION SMIAA P.11

Présentation du SMIAA p.11
Les chiffres du SMIAA p.12/13
Le tri p.14/15/16

LES ENCOMBRANTS & LE RÉEMPLOI P.17

Collecte en porte à porte p.17
La benne réemploi p.18
La ressourcerie éphémère p.19

LES DÉCHETTERIES P.20

Fonctionnement p.20
Fréquentation p.21
Les déchets acceptés et les conditions
d'accès p.22

LE PERSONNEL ET LES ANIMATIONS P.23

Le personnel, animations et actions
diverses, vente de composteurs p.23

BUDGET ANNUEL P.24

Budget annuel du service p.24



ANNEXES

PRÉSENTATION

LA COLLECTIVITÉ EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La communauté de communes du Pays de Mormal est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle.

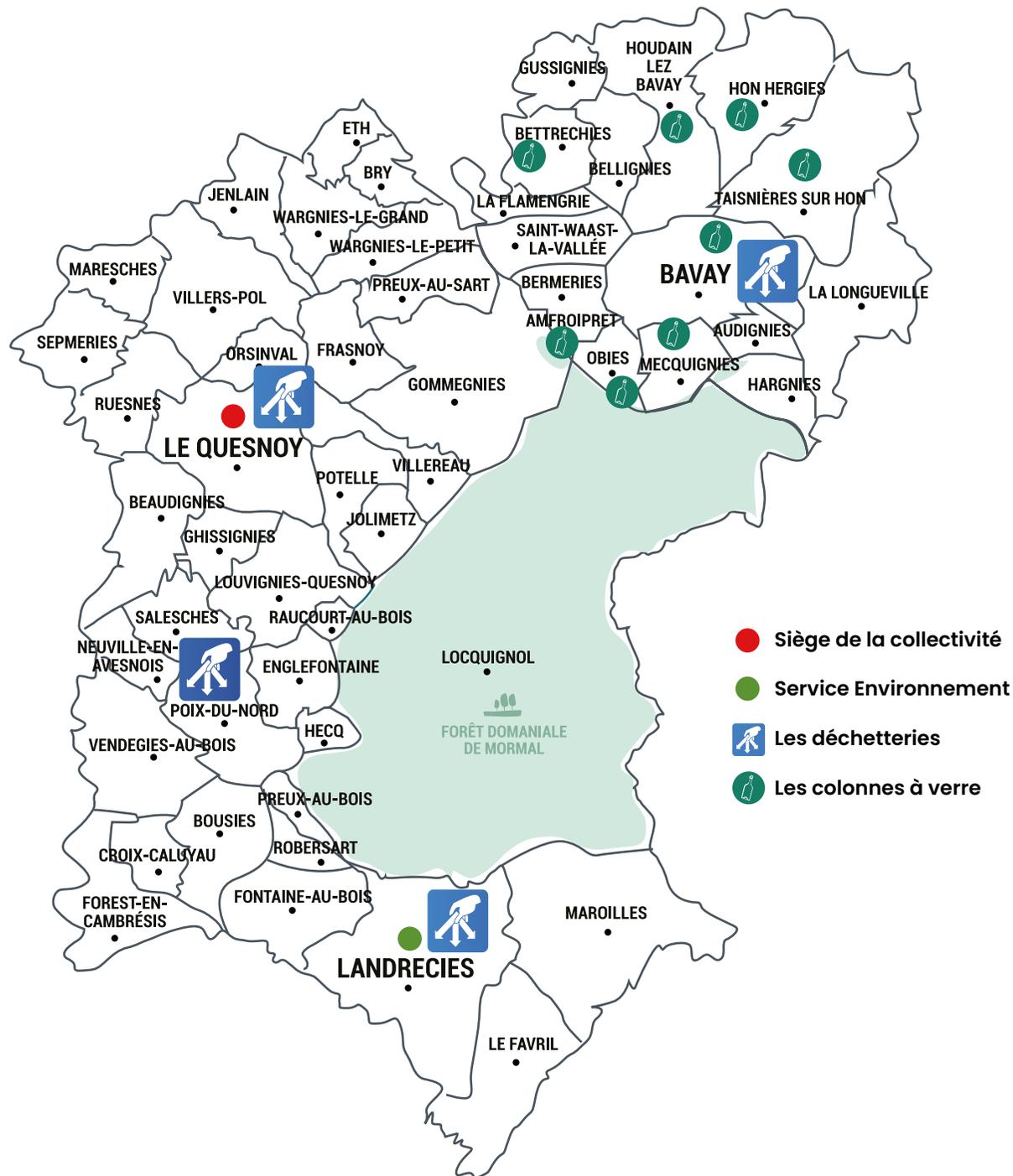


Le Président de la communauté de communes du Pays de Mormal est **Guislain CAMBIER, Maire de Potelle et Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA)**; **François Erem, Maire de Landrecies en charge des déchets.**

La communauté de communes du Pays de Mormal exerce certaines compétences en lieu et place des communes, dont notamment, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés et des encombrants. Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 53 communes membres, ce qui représente 48 314 habitants (population municipale) pour 19 511 ménages (21 189 logements).



La communauté de communes du Pays de Mormal est adhérente du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



LA COLLECTE

20
21



**FLAMME
ENVIRONNEMENT**

Le Savoir Propre

Elle est effectuée par l'entreprise **AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME)**. Le camion utilisé est l'**Evolu'tri**. Il collecte les 3 flux (Verre, OM*, déchets recyclables) en simultané, au porte à porte, une fois par semaine, sur les 53 communes de la CCPM.



**Camion Triflux
Evolu'tri (brevet Flamme
Environnement)**

LE SYSTÈME DE COLLECTE

Tous les foyers sont équipés :

- d'un bac de tri bi-compartmenté pour le verre et les autres déchets recyclables (papier, carton, bouteille et flacon plastique, ...)
- d'un bac pour les OM*

Le parc de bacs est géré en régie sur l'ensemble du Pays de Mormal depuis le 01/07/2015.

En 2021, 1 472 Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...), soit 325 Interventions en moins / 2020.



© Flamme Environnement

1472

Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)

LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'effectue également les jours fériés (y compris le 1er mai).

Une refonte des tournées de collecte a eu lieu à compter du 12/10/2015. La collecte débute dès 5h00 ou 6h00 du matin et se termine vers 22h00 le soir.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru 195 911 km. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.

COLLECTE EN PORTE À PORTE

Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle gris	100%
Verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle vert	100%
Autres emballages ménagers recyclables hors verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle jaune	100%
Encombrants 1^{ère} collecte au 24/08/2016	C2Rinsertion	Inscription téléphonique	En tas sur la voie publique	100%

C1 = collecte 1 fois par semaine

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



Flux de déchets collectés en apport volontaire



Mode d'exploitation



Mode de dépôts

Colonnes

Densité

1

colonne pour
688 habitants
(territoire ex-CCB)

Totale

11

colonnes à
verre sur 8
communes

CITEO

filiales et exutoire des déchets (collecte + déchetteries)

La CCPM a signé un contrat avec CITEO le 01/01/2018 (barème F). Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans (fin le 31/12/2022). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

ECO-EMBALLAGES ET ECOFOLIO deviennent CITEO le 08/09/2017.

La CCPM a retenu les filières suivantes :



REVIPAC
pour les briques alimentaires



O-I MANUFACTURING
pour le verre



VALORPLAST
pour le plastique



UDREP
Union
Développement
Du Recyclage
Papier
Sorte de
papier 1.01



Recyclage des vallées pour l'acier, les cartons 5.02, les papiers sortes 1.02 et 1.11



VEOLIA
aluminium

LA CONVENTION CITEO

CITEO

CITEO accompagne et finance la collecte, le tri et le recyclage des papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, courriers...).



Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.

LES PAPIERS COLLECTÉS
RESENT CONFIDENTIELS
JUSQU'AU RECYCLAGE.

Rappel sur les papiers à jeter dans le bac de tri



Journaux
Magazines



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers



Catalogues
Annuaire



Feuilles
Enveloppes



Publicités
Prospectus

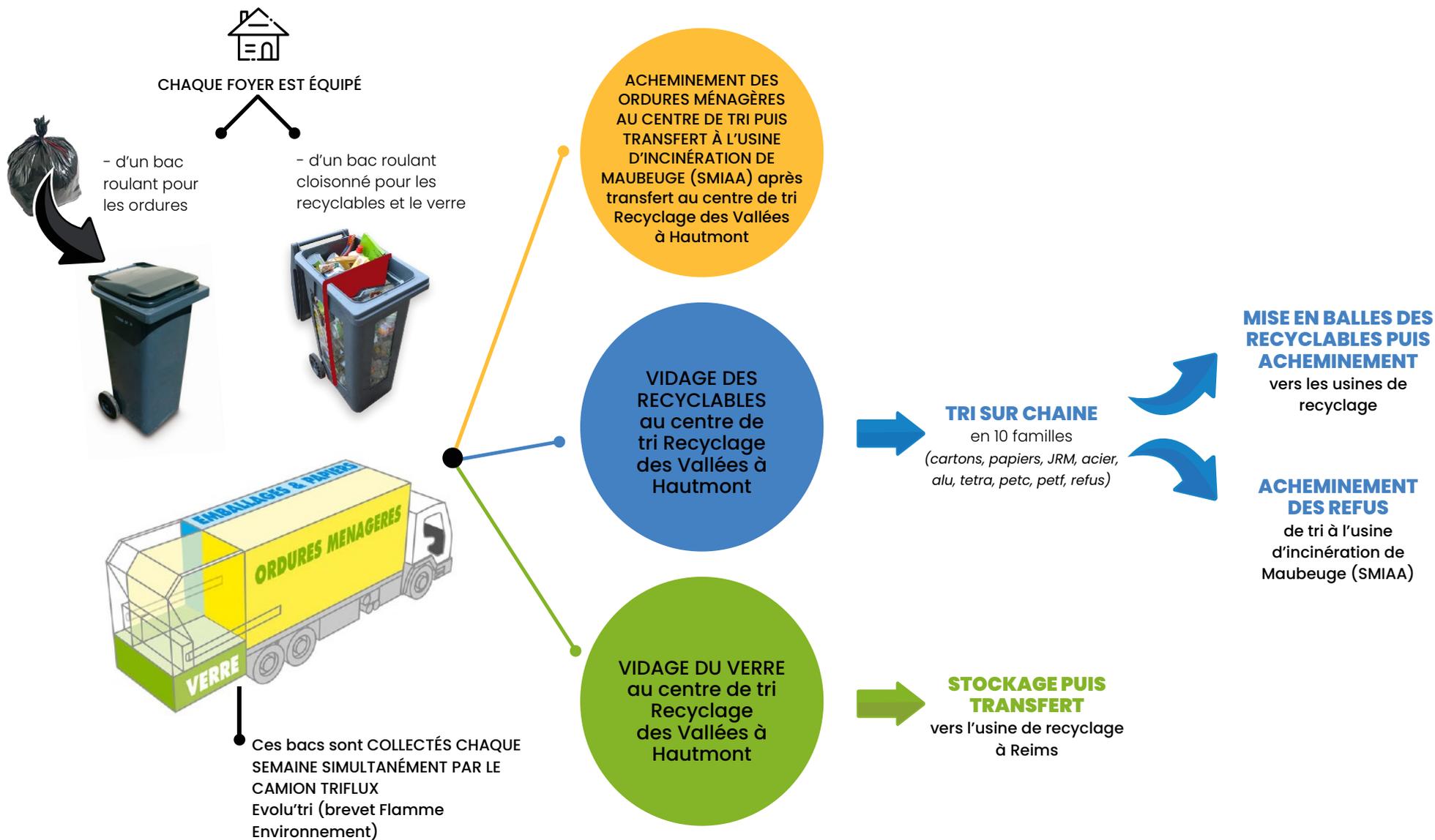


ATTENTION, ces papiers sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères :

- Papiers au contact d'aliments
- Mouchoirs
- Papier cadeau et papier peint
- Tirages photos

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

pour la collecte en porte à porte



DONNÉES AVESNOIS ENVIRONNEMENT/CCPM

17,1

Effectif en nombre de postes du personnel d'exploitation du centre de tri

37 096

Nombre d'heures annuelles travaillées

195 911

Kilomètres annuels parcourus pour la collecte en porte à porte

18 258

tonnes de déchets par an

TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



13 539
tonnes
d'ordures
ménagères



2 345
tonnes
de verre



2 374
tonnes
de matériaux
recyclables

Soit en moyenne,
371 kg de déchets
par personne, par an
(ordures ménagères, tri et
refus de tri et verre)

PRESENTATION DU S.M.I.A.A



Le S.M.I.A.A., Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes, a été créé par Arrêté Préfectoral du 18 septembre 1998.

Il est né de la volonté de l'ensemble des Maires et des Présidents des Intercommunalités de l'Arrondissement afin de trouver rapidement une solution juridique et technique à l'impasse dans laquelle se trouvait la politique publique d'élimination des déchets ménagers dans l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

(Source INSEE - populations légales 2012)

Le S.M.I.A.A. est le Maître d'Ouvrage du Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Maubeuge qui se révèle être l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Les utilisateurs du C.V.E. de Maubeuge sont de trois catégories :

- les EPCI adhérents du S.M.I.A.A.,
- les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération,
- les clients privés pour les Déchets Industriels non dangereux : Sita, Environnement Services, Maubeuge Construction Automobiles, ...et des PME, artisans, commerçants de l'arrondissement.

LE S.M.I.A.A. EN 2021

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes regroupait 3 EPCI et 1 communauté d'agglomération

236 439
habitants

Périmètre du S.M.I.A.A.



QUELQUES CHIFFRES DU SMIAA

	2021	2021		2020	
		MWh	KWh/t incinérée	MWh	KWh/t incinérée
TONNAGE INCINÉRÉ AU CVE	90 141,81				
TONNAGE TRAITÉ SUR D'AUTRES INSTALLATIONS	6 447,11				
TOTAL PRIS EN CHARGE PAR LE SMIAA	96 588,92				
Revente RCU		7 706,32	85,49	0	0
Autoconsommation thermique		30 763	341,27	35 508	409,34
Total valorisation thermique		38 469,32	426,76	35 508	409,34
Revente d'électricité		34 803,55	386,10	35 074,60	409,34
Autoconsommation d'électricité		7 424,45	82,36	7 534,40	86,86
Total électricité produite par le GTA		42 228	468,46	42 609	491,20
TOTAL VALORISATION ÉNERGÉTIQUE		80 697,32	895,23	78 117	900,54

	2021		
	PRISE EN CHARGE	INCINÉRÉ	STOCK ISDN
	TONNAGE		
Ordures ménagères	74 004,61	74 004,61	0
Refus de Tri Collecte Sélective	4 664,26	4 569,94	94,32
Encombrants (porte à porte ou broyés déchetteries)	13 513,01	7 160,22	6 352,79
Incinérables de déchetteries	3 934,60	3 934,60	0
Déchets banals (industries, commerces et communes)	472,44	472,44	0
TOTAL	96 588,92	90 141,81	6 447,11

La performance énergétique du CVE de Maubeuge pour l'année 2021 est de :

- 0.7916 au titre de la formule de l'arrêté du 28 décembre 2017 et donc classé en haute performance énergétique au titre de la TGAP, car supérieur au seuil des 0.65
- 0.8177 au titre de l'arrêté du 7 décembre 2016 et donc considéré comme site de valorisation énergétique au sens européen car supérieur à 0.6.

*Stocke ISDNS : autres installations de type centre d'enfouissement (CET).

Chiffres Clés en 2021



du **SMIAA**



96 589 tonnes de déchets traités
dont 90 142 tonnes incinérées
+ 6 447 tonnes enfouies



85 275 tonnes pour les seuls ménages
de l'arrondissement d'Avesnes
Soit **372 kg par habitant**



24 591 tonnes de produits sortants
dont 20 284 tonnes de mâchefers
+ 1 413 tonnes de ferrailles
+ 2 894 tonnes de REFIOM



99,95 % des sous-produits partis
vers la valorisation



42 228 Méga Watts heures
d'électricité produits



7 706 Méga Watts heures de chaleur
envoyés au Réseau de Chaleur Urbain



Performance Energétique : **0,82**
Seuil de la « Haute Performance Energétique »
ATTEINT

LES RÉSULTATS DU TRI (tonnages triés)

MATÉRIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES TRIÉS EN TONNES CCPM 2021	TONNAGE TRIÉS EN TONNES CCPM 2010	COMPARATIF CCPM 2020/2021	MOYENNE kg/an/hab CCPM 2021	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE RÉGIONALE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Papiers / cartons AOE sorte 5,02	Porte à porte	588,43	650.90	-9.60%	12.14	8.46 kg/hab./an	8.86 kg/hab./an	9.05 kg/hab./an
JRM (journaux, revues, magazines) AONE sorte 1,02	Porte à porte	0	0					
Papiers et cartons en mélange sorte 1,01	Porte à porte	1 015.17	590.63	71.88%	33.08	23.55 kg/hab./an	30.12 kg/hab./an	35.12 kg/hab./an
JRM (journaux, revues, magazines) CARA II sorte 1,11	Porte à porte	0	195.68					
Total JRM	Porte à porte	1 603.60	1 437.21	11.58%				
Briques alimentaires ELA (5.03)	Porte à porte	11.13	21.84	-49.04%	0.23	N.C	N.C	N.C
Acier	Porte à porte	146.36	146.16	0.14%	3.01	1.89 kg/hab./an	2.59 kg/hab.	3 kg/hab./an
Aluminium	Porte à porte	38	21.30	78.40%	0.78	0.15 kg/hab.	N.C	0.17 kg/hab./an
Plastiques PET clair (ex : bouteille d'eau, de jus d'orange...)	Porte à porte	212,58	236.94	-10.28%	4.39	4.39 kg/hab./an	6.08 kg/hab./an	6.16 kg/hab./an
Plastique PET foncé (ex : bouteille colorée eau gazeuse...)	Porte à porte	19.86	75.86	-73.82%	0.41			
Plastique PEHD	Porte à porte	97.66	78.20	24.88%	2.02			
Total plastiques	Porte à porte	330.10	391	-15.57%	6.81			
TOTAL	Porte à porte	2 129.19	2 017.51	5.54%	43.93	39.13 kg/hab.	48.19 kg/hab.	54 kg/hab./an
REFUS DE TRI	Porte à porte	673.98	627.63	7.38%	13.90			
VERRE	Porte à porte	2 436.94	2 423.85	0.54%		30.10 kg/hab.	28.45 kg/hab.	20.72 kg/hab./an

TONNAGE COLLECTÉS

Ordures ménagères (OM) + refus de tri : 13 538.90 + 673.98 = 14 212.88 tonnes, soit 293.21 kg/habitant/an

Emballages ménagers recyclables (EMR) collectés / tri : 2 373.68 tonnes, soit 48.97 kg/habitant/an

Verre collecté au porte à porte : 2 345.96 T + verre collecté en apport volontaire : 48.40 T = 2 394.36 tonnes, soit 49.40 kg/habitant/an.

Global collecté : 18 980,92, soit 391,58 kg/habitant/an



TONNAGE TRIÉS



EMR / tri : 2 129.19 T



Verre : 2 436.94 T

Global trié

4 566.13 T, soit 94.20 kg/habitant/an.
24,31 % valorisation matière (recyclage)

Global incinéré

14 212.88 T soit 293.21 kg/habitant/an.
75.69 % en valorisation énergétique (incinération)

« Allo encombrants » au porte à porte (p16) 42.509 t avec 15.340 T DIB et pour la partie recyclable (cartons, ferrailles, mobilier et réemploi) : 27.169 + incinération d'archives papier obsolètes : 1.600 T

4 593.30 T

global déchets en valorisation matière soit, 94.76 kg/habitant/an
24,40% valorisation matière (recyclage)

14 229.82 T

global déchets en valorisation énergétique soit, 293.56 kg/habitant/an
75.60% valorisation énergétique (incinération)

QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

C'est une analyse d'un échantillon de déchets de la partie « des recyclables (hors verre) » du bac de tri. Cette analyse permet de déterminer précisément la qualité du tri. Le taux idéal se situe entre 10 et 15 %.

TAUX DE REFUS DE TRI

Les caractérisations conditionnent pour l'année la répartition des différents flux et aussi les refus de tri pour la collectivité vis-à-vis des autres collectivités elles-mêmes triées sur le même centre de tri. Pour les refus de tri, plus le pourcentage est faible / caractérisations : meilleur sera le résultat du tri et moins cela coûtera à la collectivité.

Taux de refus de tri moyen en 2021 / caractérisations : 18.60 %

(Trimestre 1 : 21.34 %, trimestre 2 : 19.21 %, trimestre 3 : 20.99 % et trimestre 4 : 12.85 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 28.39 % sur l'ensemble de la collecte.

Taux de refus de tri moyen en 2020 : 12.30 %

(Trimestre 1 : 9.54 %, trimestre 2 : 13.87 %, trimestre 3 : 15.50 % et trimestre 4 : 10.29 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 26.64 % sur l'ensemble de la collecte (626.63 t/2 355.68 t).

En 2021
673.98 T
de refus de tri sur
2 373.68 T
collectées.

ANNÉES	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Taux de refus de tri moyen suivant les caractérisations	23.34%	22.49%	17.33%	20%	15.41%	16.28%

COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS

(en tonnes)

DATE	CARTONS	FER	MOBILIER	REEMPLOI	DIB*	RECYCLABLES
Février	0,153	1,536	4,020		2,360	5,529
Avril	0,353	0,52	2,400	1,620	3,680	4,893
Juin	0,078	0,375	8,460		3,580	8,913
Août	0,077	0,276	2,740		2,26	3,093
Novembre	0,041	0,780	3,920		1,42	4,741
TOTAL	0,702	3,307	21,54	1,620	15,34	27,169

42,509 t
 dont 27,169 t
 de produits recyclables
 et/ou réemployables
 (cartons, fer et
 mobilier)

*DIB : Déchet industriel banal (DIB)

Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services ; ferrailles, métaux non ferreux, papiers-cartons, verre, textiles, bois, plastiques, etc.

| **BENNE RÉEMPLOI** en déchetterie de Le Quesnoy

MOIS	Nbre de collecte	Traitement en tonnes
Janvier	3	2,693
Février	3	2,52
Mars	5	5,7
Avril	4	3,88
Mai	4	2,7
Juin	4	2,86
Juillet	4	3,82
Août	6	6
Septembre	3	2,88
Octobre	3	3,04
Novembre	3	3,08
Décembre	2	2,18
TOTAL	44	41,353

41,353t

tonnes non incinérées,
mais recyclées et/
ou réemployés par la
ressourcerie
C2ri d'Anzin.

| LA RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE Landrecies

Depuis juillet 2019 en déchetterie de le Quesnoy, des marchandises réutilisables (meubles, vaisselle, luminaires...) peuvent être déposées dans un conteneur pour leur donner une seconde vie. Grâce à ces objets, l'association C2Rinsertion d'Anzin a ouvert une ressourcerie éphémère sur le territoire de la CCPM, en proposant une vente d'objets issus de ce réemploi. L'espace de quelques jours, les habitants de Landrecies et des communes avoisinantes sont venus acheter (à moindre coût) des articles qui étaient destinés auparavant à la benne des encombrants en déchetterie.



Landrecies marché couvert

Juin 2021 : 514 visiteurs, 358 acheteurs pour 1054 articles vendus (*panier moyen de 12,81€*)

Juillet 2021 : 483 visiteurs, 341 acheteurs pour 819 articles vendus (*panier moyen de 10,12€*)

Septembre 2021 : 535 visiteurs, 329 acheteurs pour 849 articles vendus (*panier moyen de 10,32€*)

Octobre 2021 : 434 visiteurs, 312 acheteurs pour 786 articles vendus (*panier moyen de 9,15€*)

Landrecies en salle :

Novembre 2021 :
(1 semaine 1/2) : 667 visiteurs, 416 acheteurs pour 961 articles vendus (*panier moyen de 7,83€*)

Décembre 2021 : 548 visiteurs, 314 acheteurs pour 778 articles vendus (*panier moyen de 8,28€*)

La CCPM, en partenariat avec l'association C2Rinsertion d'Anzin a mis en place une zone de réemploi pour d'une part développer la récupération de produits réutilisables (meubles, vaisselle, textile, petits électroménagers, bibelots...) afin de promouvoir leur réemploi et de diminuer les quantités de déchets d'encombrants dirigés vers des centres de traitement.

LES DÉCHETTERIES 2021

La communauté de communes compte quatre déchetteries à Le Quesnoy, Poix-du-Nord, Landrecies et Bavay ainsi que deux bennes déchets verts à Bry et Gommegnies. Les déchetteries sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels.

En 2021, 120 452 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries. La plus grosse fréquentation est enregistrée en juillet 14 553 passages tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois de décembre (5 651).

Le règlement des déchetteries a été harmonisé le 2 mai 2017. Ainsi, les professionnels et collectivités du territoire ne sont plus acceptés le samedi toute la journée et le lundi matin. La déchetterie de Poix-du-Nord n'est pas en capacité d'accueillir les professionnels et les collectivités pour des raisons de sécurité.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites. Les dépôts sont limités à 1m³ par jour au total et à 2m³ par semaine.



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité. L'informatisation des déchetteries depuis l'été 2017 permet un accès par badge. L'accès est gratuit.

120 452
passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries.

1 339

passages pour la benne à déchets verts à BRY

17 132,26 t
déchets globaux
soit 353,43 kg/an/hab

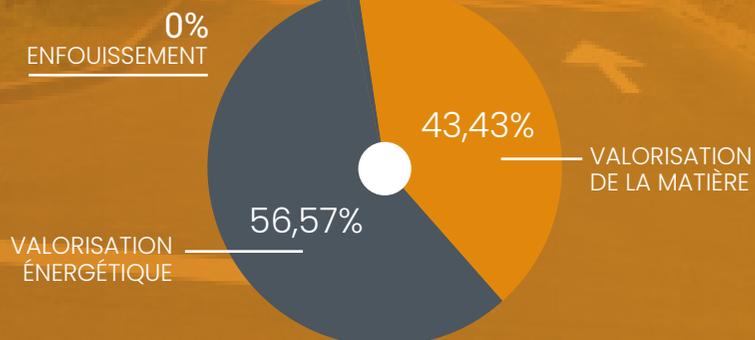
1 977

passages pour la benne à déchets verts à GOMMEGNIES

123 768

passages en déchetteries, bennes verts à Bry et à Gommegnies

LES DÉCHETS ENGENDRÉS (collecte et déchetterie)



| FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	LANDRECIES	BAVAY	TOTAL (par mois)
Janvier	2 336	552	1 236	1 596	5 720
Février	2 997	550	1 416	2 108	7 071
Mars	4 568	327	2 118	2 739	9 752
Avril	5 482	65	2 719	4 005	12 271
Mai	4 756	115	2 252	2 645	9 768
Juin	3 707	1 297	1 815	2 688	9 507
Juillet	6 453	1 319	2 265	2 416	14 553
Août	7 037	1 217	2 223	3 425	13 902
Septembre	5 381	989	2 709	3 347	12 426
Octobre	4 372	882	2 094	3 578	10 926
Novembre	3 482	1 063	1 693	2 667	8 905
Décembre	2 742	515	963	1 431	5 651
Total (par site)	53 313	8 091*	23 503	34 745	120 452



Retrouvez le détail des déchets collectés p27

**Passages estimés / PDNord en 2021 : problème réseau depuis Août 2020 / la lecture des badges. Remise en état courant Janvier 2022.*

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE*	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Conteneur réemploi	✗	✓	✗	✗

*DEEE : Déchets électriques et électroniques

ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications



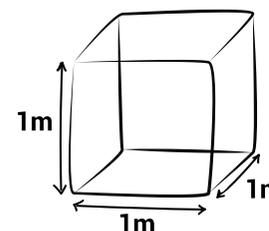
Les professionnels et les collectivités* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



RAPPEL : 1m³ = 1000L

Les dépôts sont limités par adresse fiscale :
- à 1m³ au total par jour
- à 2m³ au total par semaine



Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m³ + un dépôt le vendredi de 1 m³.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.

LE PERSONNEL

16.57 équivalent ETP en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs / déchetteries, 3.16 agents de collecte et 1.63 agents techniques

ANIMATIONS ET ACTIONS DIVERSES

En 2021, en raison de la crise sanitaire liée au covid-19, le service « environnement » n'a pu mener toutes les animations espérées :

- Animation auprès des scolaires en déchetterie
- Réunion de prévention pour les agents de nettoyage et le service technique de Landrecies
- Exposition Zéro déchet et atelier Furoshiki
- Marché de Noël à Bavay
- Atelier sensoriel et animation sur le tri / divers publics
- Retrait (« en drive ») des poules (et coqs) > 2 éditions

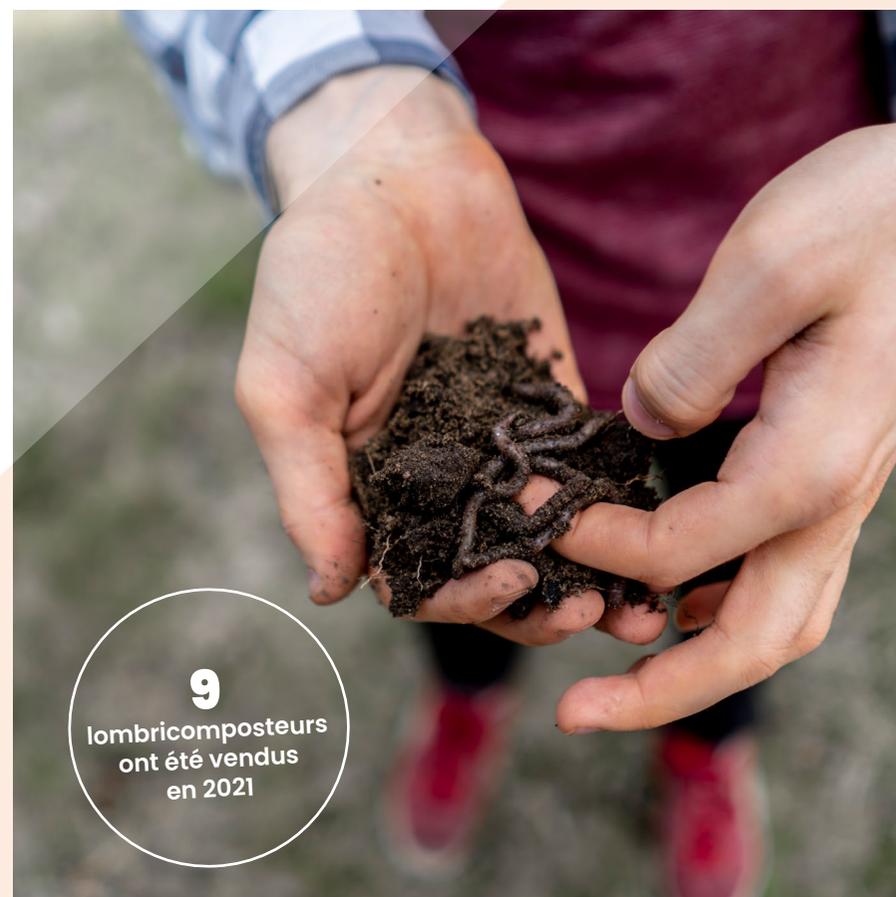


+ 19 poules (La Gauloise)
et 5 coqs Gaulois



VENTE DE COMPOSTEURS

149 composteurs (58 en 600 L en bois, 26 en 600 L en plastique, 42 en 1 000 L en bois et 23 en 1 000 L en plastique, 81 bio-seaux et 9 lombricomposteurs. Nouveauté 2021 : action prévention test sur la commune de Hargnies avec l'installation de composteurs de quartier : 6 composteurs de 1 000 litres en bois et 60 bio-seaux distribués pour les familles.



BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2020	2021
Rotation (enlèvement bennes)	332 269,92€	405 498,35€
Incinération	523 084,06€	709 213,56€
Traitement	297 596,71€	336 120,16€
Régularisation TVA 5,5% au lieu de 10%	/	- 5 182,51€
Charges variables supplémentaires	41 227€	21 354,53€
Salaires	543 653,41€	497 629,91€
TOTAL DES DÉPENSES 1	1 737 831,10€	1 964 634€
Produits du recyclage	58 660,57€	163 342,24€
Subvention ou autres	/	/
Régie de recettes	8 097€	7 000€
Recettes / agents	/	/
TOTAL RECETTES 1	66 757,57€	170 342,24€

COLLECTE DES OM	2020	2021
Collecte	2 344 724,52€	2 414 686,35€
Incinération	1 131 571,52€	1 266 367,63€
Traitement	592 298,30€	672 245,05€
Régularisation TVA 5,5% au lieu de 10%	/	- 26 671,31€
Charges variables supplémentaires	57 831,67€	97 093,83€
Salaires	156 389,98€	160 737,91€
TOTAL DES DÉPENSES 2	4 282 815,99€	4 584 459,46€
Produits du recyclage (repreneurs / tri)	199 399,40€	258 875,77€
Subventions ou autres (CITEO)	693 903,41€	721 533,32€
Recettes / agents	/	/
TOTAL RECETTES 2	893 302,81€	980 409,90€

2021
TOTAL DES DÉPENSES 3
(1+2)
6 549 093,46€

2021
TOTAL DES RECETTES 3
(1+2)
1 150 751,33€

2021
COÛT POUR LA CCPM
5 398 342,13€

2021
TOEM
4 468 943€

2021
RESTE À CHARGE DU BUDGET GÉNÉRAL
929 399,13€

+ 271 708,42€
DE RESTE À CHARGE / BUDGET GÉNÉRAL ENTRE 2021 ET 2020

2020
TOTAL DES DÉPENSES 3
(1+2)
6 020 647,09€

2020
TOTAL DES RECETTES 3
(1+2)
960 060,38€

2020
COÛT POUR LA CCPM
5 060 586,71€

2020
TOEM
4 402 896€

2020
RESTE À CHARGE DU BUDGET GÉNÉRAL
657 690,71€

DEVENIR DES DECHETS ET FILIERES / DECHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	ARF	Recyclage en plomb		Néant	Recyclage en plomb
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de panneaux de particules		Néant	Fabrication de panneaux de particules
BENNE RÉCUP	C2RI		Valorisation matière et énergétique		
CARTONS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de cartons			
CARTOUCHES D'ENCRE	PRINTERRE	Re-manufacturées pour réutilisation		Néant	Re-manufacturées pour réutilisation
COLONNES À VERRE	RECYCLAGE DES VALLÉES	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de compost			
PELOUSE	GAEC DE LA FRESNAIE	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	
DEEE	ECO-SYSTÈMES	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		Néant	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...
ENCOMBRANTS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Incinération et enfouissement			

FERRAILLES	RECYCLAGE DES VALLÉES	/	Fabrication d'acier	
		Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la vente en tant que matière lères secondaires		
GRAVATS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	ARF	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)	Néant	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	ARF	Transformation en biodiesel pour les transports publics	Néant	Transformation en biodiesel pour les transports publics
NÉONS ET LAMPES	ENVIE2E	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux : 5% sont revendus sur les marchés de métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables...Divers : 4% vont à l'incinération	Néant	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux : 5% sont revendus sur les marchés de métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables...Divers : 4% vont à l'incinération
PEINTURES, LASURES, AÉROSOLS ET FILTRES HUILE	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zonc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse	Néant	Récupération du mercure, du zonc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse
DEA (MEUBLES)	ECO-MOBILIER	Valorisation matière	Néant	Valorisation matière
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.	Néant	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.
VÊTEMENT	RELAIS DU CAMBRÉSIS	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison	Néant	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison

| TONNAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES PAR FLUX



Cartons
361,36 t



Ferrailles
430,12 t



Déchets électroniques
et électriques (D3E)
399,42 t



Déchets verts
4 859,44 t



Gravats
4 218,88 t



Plâtre
83,60 t



Encombrants
5 362,58 t



Bois
779,86 t



Déchets
d'équipements et
d'ameublement
(DEA)
413,20 t



Benne ré-emploi
41,353 t



Déchets ménagers
spéciaux (DMS)
111 t



Piles
2,63 t



Néons et ampoules
1,38 t



Textiles
15,73 t



Pneumatiques
51,72 t



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL
Service Environnement

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke, 59 550 Landrecies
03.27.77.52.35. Fax : 03.27.07.00.81

contact@cc-paysdemormal.fr
www.cc-paysdemormal.fr
